PROGRAMME DEPARTEMENTAL

E.N.F.

Saison 2019-2020

Version 1

PROJET

19/09/2019

RIMBERT Cyril, PICAULT Elisabeth, TOURNECUILLERT Claire et HUERTAS Franck

Siège social :
62 Bis, Boulevard Charles de Gaulle
91540 MENNECY
01.69.90.06.86.

comite91.natation@wanadoo.fr
http://essonne.ffnatation.fr

Directeur de la publication
Remi HEURTEL

Directeur de la rédaction
Cyril RIMBERT

Comité de rédaction
Franck HUERTAS

Secrétariat

Patricia MERMOZ

comite91.natation@wanadoo.fr

Gaëtan MARCZEWSKI

engagements.natation91@orange.fr
forfaits.natation91@orange.fr

TABLE DES MATIERES :

PREAMBULE p03
DISPOSITIONS GENERALES p07
LE SAUV'NAGE p12
LE PASS'SPORTS DE L'EAU p13
LE PASS'COMPETITION p15
CHALLENGE ENF P17
KID SWIM P21
CALENDRIER p22

PROJET

E.N.F.2019/2020

COMMISSION E.N.F

Responsable : M. RIMBERT Cyril
Adjoint : Mme. PICAULT Elisabeth, Melle. TOURNECUILLERT Claire et
Commission des Officiels : M. BOULANGER Jean

Secteurs	Clubs	RESPONSABLE
1	C.A. ORSAY	FICHET François
	C.O. LES ULIS	**GODIN Jérôme**
	E.N. LONGJUMEAU 91	**FILIBERTI Nicolas**
	E.S. MASSY	**DIDIER Franck**
2	C.N. DOURDANNAIS	DUBOIS Jean-Michel
	C.N. ARPAJONNAIS	L'HERMITTE Stéphane
	C.N. ST MICHEL sur ORGE	DE ARAUJO Stéphane
	ESP. DE BRETIGNY	MACE Charlotte
	E.N. STE GENEVIEVE des BOIS	POUX Chlotilde
	ETAMPES NATATION	**FRANCOIS Pascal** / PICAULT Emmanuel
	MORSANG E.N.	RAULET DUFOUR Christine
3	BONDOUFLE A.C.	HIERSO Thierry
	C.N. VIRY CHATILLON	SAVARY Elodie
	SCA 2000 EVRY	**MARTINS Nicolas**
	U.S. GRIGNY	**BAHSKARAN Vinodh**
	U.S. RIS ORANGIS	BERTRAND Pierre
4	A.S. CORBEIL ESSONNES	**GIRARD Lionel**
	C.N. BRUNOY ESSONNE	**DREAN Martine**
	C.N. MENNECY 91	BOULANGER Jean
	CLUB YERROIS NAT.	SOLDINI Jérôme
	E.N DRAVEIL	ROUSSELET Aline
	E.N. VAL D'YERRES	FELICIAGGI Zohra
	S.N. MONTGERON	PONCHON Paul et FAGUET Laurent

PROJET

Assistant Technique Départemental
M. HUERTAS Franck
06.37.69.46.49./ atd91.huertas@live.com

Responsable Commission ENF
M. RIMBERT Cyril
06.99.46.29.03. / cyrimbert.cdn91@gmail.com

PRÉAMBULE:

L'E.N.F. continue, mais se transforme.

L'ENF, perçue comme un support de structuration de l'enseignement de la Natation, doit continuer à évoluer afin de s'adapter à la fois aux modifications des contextes de pratique, notamment réglementaires, mais aussi aux vécus et aux motivations des personnes impliquées sur le terrain au sein des écoles de natation de nos clubs.

Avec ses trois niveaux de tests le dispositif de l'ENF a offert aux éducateurs des outils favorisant la construction d'un enseignement de qualité et une meilleure préparation de leurs plus jeunes nageurs à une pratique sportive.

L'objectif de la Ligue est de parvenir à ce que le concept de l'ENF soit réellement mis en œuvre au sein des clubs dans ce qu'il a de plus essentiel, c'est à dire autour de son contenu pédagogique qui apporte à la fois une forte plus-value éducative et optimise les préparations vers une pratique à un haut niveau de performance.
Sans être exclusifs, deux principaux piliers stratégiques d'enseignement s'en déclinent :

- Une démarche dite transdisciplinaire favorise l'éducation physique générale des jeunes apprentis. Parallèlement au déploiement d'une large palette de capacités psychomotrices cette démarche permet le développement cohérent de capacités spécifiques techniques en perspective d'une pratique de la compétition dans une discipline en particulier.

- Une approche active de l'enseignement, le second pilier central du concept ENF, positionne l'enfant comme acteur de son apprentissage. Cette approche favorise le plaisir d'agir et la satisfaction du nageur à réussir « à faire ». Elle optimise l'entraînement à une meilleure capacité d'adaptation.

Ainsi, la mise en œuvre du concept de l'ENF, dans son ensemble, permet une formation transversale plus structurante à terme en intégrant la volonté d'un développement pluridimensionnel de compétences. L'approche offre au nageur la possibilité de mieux se repérer dans son environnement et d'affiner sa capacité d'actions.
Pratiquer ainsi l'apprentissage de la Natation, c'est respecter l'exigence de précision d'une construction de nouvelles compétences et de capacités d'actions vers des performances de haut niveau à plus long terme.
C'est tenter de mieux solliciter l'ensemble des dispositifs d'adaptation de nos systèmes d'actions.

Rappelons que les nageurs au sein des écoles de Natation sont aujourd'hui âgés(es), pour la grande majorité, de 6 à 10 ans.

Mettre en œuvre une démarche associée à l'ENF, c'est prendre en compte le niveau de maturation des enfants. C'est aussi être attentif à l'acquisition par le nageur de différents degrés de maîtrise d'éléments fondamentaux indispensables à la construction cohérente d'une efficacité et d'une efficience d'actions dans notre milieu

PROJET

(autour notamment du concept de « Corps flottant, corps projectile, corps propulseur et solutions ventilatoires » promu par R. Catteau).

Ainsi, offrons à nos jeunes le temps d'une riche éducation et d'une solide formation avant qu'ils s'engagent dans un programme sportif qu'ils auront, par la suite, tout loisir de pratiquer durant une bonne quinzaine voire une vingtaine d'années.

La validation des tests est l'assurance (quand les critères de réussite sont bien respectés) de l'acquisition, par le nageur, d'un minimum de compétences avant son intégration au dispositif compétitif.
Les validations de tests sont, pour le nageur, des balises et des objectifs à atteindre durant leur parcours d'apprentissage. Nous devrions d'ailleurs davantage valoriser et exploiter solennellement leurs réussites et plus particulièrement celle du Pass'compétition comme un rituel d'entrée dans l'univers de la pratique compétitive.

Pour l'éducateur, les tests doivent être (notamment les tests du Pass'sports de l'eau) un premier support à des propositions de situations favorables à un enrichissement de la capacité de perceptions de l'enfant et à un affinement de son schéma corporel.
Le travail sur le développement d'une capacité de perceptions et d'adaptation est catalysé par la richesse des situations intégrant la transdisciplinarité et une approche active.
Ces développements sont en parfait accord avec les pratiques de l'entraînement au plus haut niveau et en cohérence avec l'émergence d'une nouvelle génération de champions.

LES EVOLUTIONS REGLEMENTAIRES 2019-2020

Le règlement Régional Ile de France ENF intègre l'ensemble des orientations, des règles et des dispositifs proposés au niveau fédéral. Ceux-ci sont présentés dans le Règlement de l'École de la Fédération Française de Natation que nous vous invitons à consulter et à télécharger en ligne sur le site FFN à l'adresse suivante :

http/www…..

Voici les principales modifications :

Pour cette nouvelle saison sportive 2019/2020, chaque nageur licencié au sein de la FFN âgé de 10 ans et moins (né en 2010 et après) prendra part obligatoirement à l'ENF.

Les nageurs âgés de 11 ans et plus (nés 2009 et avant) ne sont pas soumis au caractère obligatoire de l'ENF, ils peuvent cependant prendre part au dispositif s'ils le souhaitent.

NOUVEAUTÉS :

Le Challenge Avenir Départemental.

PROJET

Un Pass'compétition nouvelle formule sous la forme d'un challenge comportant 9 épreuves.
Afin d'obtenir le Pass'compétition il faut réussir 5 des 9 épreuves.
Il sera attribué le 30 avril à l'issu du challenge.

Pass'sports de l'eau.
RAPPEL :

Pour valider le Pass'sports de l'eau il faut réussir au minimum 3 des 5 tests transdisciplinaires.
Vous avez la possibilité de passer les 3 tests sur 1 session (Attention cela allongera la durée des session)

Laisser un temps suffisant pour permettre à l'enfant de se former aux problématiques sécuritaires liées à leur activité (Sauv'nage) et à une construction plus élaborée du nageur à partir de la multiplicité des situations pédagogiques (Pass'sports de l'eau).
Les nageurs âgés de 10 ans et moins (nés en 2010 et après) s'engagent au test du Sauv'nage, puis au test du Pass'sports de l'eau. Il peut ensuite s'engager au challenge ENF pour obtenir son Pass'compétition.

PROJET

« Éduquer est un processus qui s'inscrit dans le temps : prenons-nous toujours le temps des apprentissages ? »
(Jane Nelsen)

Pour Maintenir un niveau élevé de motivation, l'enfant doit-être dans une dynamique de réussite.
(Diggory & coll/)

RETOUR TABLE DES MATIERES

LES TROIS ETAPES DE L'ECOLE DE NATATION FRANCAISE :

"Le **Sauv'nage**", permet d'évaluer l'acquisition de compétences minimales pour assurer sa propre sécurité dans l'eau. C'est un savoir nager sécuritaire pour tous.

"Le **Pass'sports de l'eau**", valide la capitalisation d'habiletés motrices à l'origine d'une construction plus élaborée du nageur. Elle s'appuie sur la découverte de cinq disciplines sportives de la "natation" et de l'environnement aquatique.

"Le **Pass'compétition**", propre à chaque fédération, a pour but de s'assurer d'un niveau de pratique minimum pour s'orienter vers la compétition dans la discipline de son choix, au sein de la Fédération qui l'organise.

PROJET

DISPOSITION GENERALES

Condition d'obtention de l'agrément E.N.F. :

Avoir renseigné et signé le formulaire de demande d'agrément et l'avoir envoyé à la Ligue d'Ile de France en deux exemplaires. Ce document est téléchargeable sur le site de la Ligue Ile de France.
Etre à jour de l'affiliation.
S'engager à avoir au moins une personne titulaire de la qualification d'évaluateur ENF1, pour le test Sauv'nage.

L'agrément est délivré pour l'année sportive en cours, et renouvelé chaque année par tacite reconduction si les conditions requises par le cahier des charges sont respectées ; notamment l'enregistrement des sessions du Sauv'nage sur Extranat.
Il n'est pas nécessaire de refaire une demande d'agrément si le club a rempli les conditions de reconduction.

La FFN peut ne pas renouveler l'agrément en cas de manquement, entraînant une incidence négative sur la crédibilité de la démarche. Les Fédérations membres du Conseil Interfédéral seront informées de la décision.

LICENCES :

La licence est obligatoire.

LA FORMATION DES MEMBRES DU JURY:

Les formations ENF1, ENF2 et ENF3, Evaluateurs et Assistants, sont assurées par le comité d'Ile de France et par les comités Départementaux.

Les évaluateurs sont titulaires d'un diplôme d'éducateur ou d'une attestation justifiant leur appartenance à l'éducation nationale.
Les assistants ne sont assujettis à aucun diplôme.
La formation est identique pour les évaluateurs et les assistants.

E.N.F.1 : 3 heures. Comprendre le projet et Evaluation du Sauv'nage.
E.N.F.2 : 3 heures. Approche pédagogique et Evaluation du Pass'sports de l'eau.
E.N.F.3 : Participation active à une session PASS'COMPETITION

Les formations sont gratuites en Essonne pour nos licenciés.

Les candidats doivent être licenciés à la Fédération Française de Natation et remplir le formulaire d'inscription disponible sur le site du comité.

Pour obtenir leur qualification, les Evaluateurs E.N.F. et les Assistants Evaluateurs E.N.F. doivent obligatoirement avoir suivi les formations correspondantes à chaque niveau. Il n'est pas possible d'obtenir un niveau d'évaluation sans avoir eu le niveau sous-jacent.

PROJET

Les évaluateurs et les assistants évaluateurs ne pourront se présenter au niveau supérieur qu'après avoir justifié de la mise en place de 2 sessions d'évaluation au sein de leur club.

ATTENTION LA FORMATION SERA ANNULEE SI LE NOMBRE DE PARTICIPANTS EST INFERIEUR A 5 PERSONNES INSCRITES.

LE REFERENT TECHNIQUE E.N.F :

- Il représente le Comité pendant toute la durée des tests.
- Il doit composer le jury au tout début des épreuves.
- Il doit veiller au bon déroulement et au respect du règlement de l'E.N.F.
- Il doit intervenir et réunir son jury pour examiner les réclamations des clubs. Toutes les réclamations doivent être traitées pendant les tests.
- Il remplit la fiche de jury et fait signer les participants.
- Il décide seul si un nageur peut ou ne peut pas recommencer une épreuve.
- Il valide et envoie le tableau des résultats des tests au comité de l'Essonne et au responsable de la commission E.N.F.

Une réunion de briefing sera organisée avant les tests pour rappeler les règles et répartir les tâches à l'ensemble des jurés.

En cas de litige ou d'incident, il rédige un rapport pour la commission E.N.F. et le conseil d'administration.
Organisation systématique d'une réunion d'harmonisation du jury.

ATTENTION, En l'absence de délégué ENF pour assurer le suivi, La session pass'sports de l'eau sera annulée.

Dans la mesure du possible le délégué ne peut pas participer en tant qu'évaluateur.

Secteur 1 :
Didier FRANCK ESM
Sabine HOUZE FOURMY ESM
GODIN Jérôme COU
FILIBERTI Nicolas ENL91

Secteur 2 :
Elisabeth PICAULT EN
Pascal FRANCOIS EN

Secteur 3 :
Nicolas MARTINS SCA2000 Evry
Vinodh BASKARAN USG

Secteur 4 :
Martine DREAN CNBE
Lionel GIRARD ASCE

PROJET

LES SACOCHES ENF :

Pour chaque secteur une sacoche de préparation est disponible au comité.
A charge des délégués ENF de récupérer les sacoches.

Contenu :

- Les badges ENF.
- Les feuilles de jury.
- Des fiches tests supplémentaires.
- Des feuilles d'évaluations plastifiées.
- Des stylos.

ENGAGEMENTS :

Les nageurs engagés doivent être en capacité de réussir les tests.
Pour les organisations de passage de tests Pass'sports de l'eau :
Les clubs doivent utiliser le site internet pour faire les engagements.

https://enfcd91.ovh/login

Les clubs ont reçu du comité leur identifient et leur code pour utiliser la plateforme d'engagement.

Date limite : jeudi matin avant la date prévue au plus tard.

ATTENTION : Les engagements sur le bord du bassin sont impossibles.

Les fiches d'évaluations individuelles pré-remplies sont à remettre au secrétariat dès le début de la réunion. (Les documents sont mis à disposition sur le site du comité à la rubrique E.N.F.)

Les engagements sont gratuits.

Les clubs doivent, en début de saison, communiquer au comité la personne responsable de l'E.N.F. et des engagements à contacter : Nom, prénom, téléphone et @mail.

LE JURY :

Les membres du jury sont des personnes formées et reçoivent le titre « d'évaluateurs » ou « d'assistants évaluateurs. »
Les évaluateurs et les assistants évaluateurs doivent se présenter au délégué E.N.F. dès l'ouverture des portes.

Les évaluateurs ou assistants évaluateurs non-inscrits sur le fichier Excel d'engagements doivent justifier de leur titre ENF auprès du délégué avant de pouvoir juger.

PROJET

Chaque club doit présenter au moins 1 évaluateur E.N.F. du niveau des tests présentés par tranche de 20 nageurs inscrits.
Les nageurs d'un club non accompagnés d'évaluateur E.N.F. ne pourront pas se présenter aux tests.

Pour le Pass'compétition, des juges, des chronométreurs et des officiels A seront nécessaires pour l'organisation.

ATTENTION : un jury minimum est nécessaire pour mettre en place une évaluation dans de bonnes conditions.

- Un évaluateur par couloir disponible.
- Deux personnes à la chambre d'appel.
- Une personne pour récupérer les fiches d'évaluations.
- Une personne pour le secrétariat.
- Un délégué E.N.F.

Si l'effectif minimum ne peut pas être assuré,
le délégué pourra annuler la session.

LES RESULTATS

Les résultats du Sauv'nage sont gérés par les clubs directement sur Extra-nat.
Ne pas oublier de saisir les résultats sur Extra-nat et envoyer les résultats au comité de l'Essonne

Les résultats du Pass'sports seront gérés par les responsables secteurs et envoyés au comité de l'Essonne dans les 8 jours suivant les épreuves.

Les résultats seront publiés sur le site du comité et sur le courrier clubs.
*Les clubs ont **1 mois** après la publication des résultats pour porter une réclamation.*
Les résultats sont entrés manuellement sur EXTRA-NAT. Les clubs doivent donc, pendant cette période, vérifier les saisies.

Attention, les résultats des tests doivent être enregistrés avant le 1 septembre de la saison sportive en cours au risque d'invalider la session (licences).

L'ORGANISATION DES TESTS E.N.F. : Sauv'nage et Pass'sports de l'eau

Il n'y a pas d'échauffement.
Chaque nageur peut être évalué par un ou plusieurs évaluateurs et des assistants évaluateurs.
Les conditions de passage des tests doivent être conformes aux préconisations du C.I.A.A.
Les tests doivent être réalisés de manière autonome.
Il n'y a pas de classement.
Pour les Pass'sports de l'eau et les Pass'compétition organisés par le comité de l'Essonne des récompenses (badges E.N.F.) seront remises aux nageurs ayant réussi le test.

PROJET

Ces récompenses sont une création du comité de l'Essonne. Elles sont commandées par le comité et offertes aux clubs.
Pour le Sauv'nage, les clubs peuvent acheter des badges auprès du comité de l'Essonne.
Tous les évaluateurs devront rester jusqu'à la fin des journées E.N.F.

PROJET

LE SAUV'NAGE

Les tests du Sauv'nage sont organisés par les clubs.
Le jury est composé d'assistants évaluateurs ENF 1 et d'évaluateurs ENF 1.
Les résultats des tests du « Sauv'nage » sont enregistrés dans Extra-nat par le club.
Des récompenses peuvent être distribuées aux nageurs qui ont réussi le test. Le comité propose des badges E.N.F. à prix coutant. Les clubs intéressés doivent prendre contact avec le comité de l'Essonne.

Arrêté du 25 avril 2012 :

Le Sauv'nage peut être présenté comme document attestant de l'aptitude du mineur à pratiquer certaines activités aquatiques et nautiques se déroulant en accueils de loisirs, séjours de vacances et accueils de scoutisme.

Récompense : Des badges Sauv'nage sont disponibles en vente au comité de l'Essonne.

PROJET

LE PASS'SPORTS DE L'EAU

LES ORGANISATIONS DEPARTEMENTALES.

- Les participants doivent être en possession du sauv'nage pour pouvoir y participer.
- La présence d'un délégué E.N.F. est obligatoire.
- Les dates d'organisations sont au libre choix des secteurs.
- Le jury est composé d'évaluateurs ENF 2 et d'assistants évaluateurs ENF 2.
- Pour obtenir le Pass'sports de l'eau le nageur doit réussir 3 tests
- Le nageur pourra se présenter à 3 tests par session.
- Dans un souci de formation (transdisciplinarité) les nageurs doivent continuer à préparer les 5 tests.
- Durée 2H30 à 3H00 maximum.
- Il est possible de séparer les horaires de passage des clubs, mais le jury ne change pas.

Tous les tests seront présentés à chaque session E.N.F.

Récompense : Les badges ENF pour le Pass'sports de l'eau sont gratuits.
Les badges sont dans les sacoches ENF.

ATTENTION Disposition particulière du comité de l'Essonne pour le Pass'sports de l'eau :

Nage avec Palmes : La première tâche du test n'est pas obligatoire.

Water-polo : Aucun adulte ne sera autorisé dans l'eau lors du passage du test et aucune aide à la flottaison ne sera permise. Les nageurs « partenaires » pourront changer de postes et se reposer avant de faire le test.

PROJET

LES ORGANISATIONS « INTERCLUBS »

Les clubs peuvent organiser des sessions de Pass'sports de l'eau.

Conditions :

- Les nageurs doivent être évalués par des évaluateurs E.N.F.
- La présence d'évaluateurs d'un autre club est obligatoire.
- La demande d'organisation doit être faite au moins 1 mois avant.
- La présence d'un représentant délégué de la commission E.N.F. du comité de l'Essonne est obligatoire.

Il est entendu que cette forme d'organisation ne peut se faire que si le club participe régulièrement aux sessions proposées par les secteurs.

Les demandes de délégués sont à adresser par écrit au comité de l'Essonne (1 mois avant)

MATÉRIELS

Pour les Pass'sports de l'eau « nage avec palmes », les nageurs doivent se présenter aux épreuves avec leur propre matériel.

Pour les Pass'sports les organisateurs doivent s'assurer de la mise à disposition du matériel nécessaire à la réalisation des tests auprès des structures d'accueils.

PROJET

LE PASS'COMPETITION

LE PASS'COMPETITION « CHALLENGE ENF. »

Pour faire suite aux remontées de terrain, il y a une volonté fédérale forte de faire évoluer l'École de Natation Française (ENF).
Ainsi, suite aux réflexions du groupe de travail Fédérale sur l'ENF, nous nous sommes attachés à la réforme du 3ème niveau des tests.

En effet, sur 80 000 Avenirs licenciés auprès de la fédération seuls 10 000 deviennent des compétiteurs. Forts de ce constat, la Natation course a initié un challenge qui se déroulera du 16 septembre au 30 avril suivant. (voir page 70 de l'Annuel règlement NC).

L'enfant pourra y participer sans avoir le Pass'compétition Natation Course (NC) mais obtiendra ce diplôme si, à l'issue de la phase des rencontres, il a réalisé dans les règles de style de nage, 5 des 9 épreuves proposées dans le circuit (à minima et au choix : deux 25m, deux 50m et un 100m) au cours de 3 réunions minimum.

Il devra disposer d'une licence compétiteur.

Chaque fois qu'il satisfera à l'une des épreuves, elle apparaîtra sur Extra-Nat dans une liste nominative de nageuses et nageurs.

Pour les enfants nés en 2008 et avant, pour la saison sportive 2019/2020, une attestation de 100m 4N leurs sera délivrée par le D.T.R. de sa ligue en substitution du Pass'compétition NC.

Le nageur déjà en possession du Pass'compétition NC pourra rentrer aussi dans le challenge de même que celui qui satisfait à la réalisation des épreuves avant le 30 avril pourra rester dans le circuit du challenge.

Pour prétendre à s'inscrire dans le circuit d'obtention du Pass'compétition NC, le nageur doit impérativement attester de la réussite aux deux tests sous-jacents :
Sauv'nage et Pass'sports de l'eau.

Ces dispositions relatives au Pass'compétition NC sont identiques pour la Natation course et l'Eau libre.

PROJET

LE PASS'COMPETITION

WATER-POLO
NATATION ARTISTIQUE
PLONGEON

Sont des Organisations Régionales.

PROJET

CHALLENGE AVENIRS F.F.N. / E.N.F.			
	ANIMATION Qualificative à la finale départementale		25 m
	AVENIRS		
	Proposition J -12 et Clôture des engagements J - 5		

	Filles		Garçons	
Avenirs	10 ans et moins	2010 et plus	11 ans et moins	2009 et plus

<u>Le Challenge est ouvert à tous les nageurs titulaires d'une licence compétition et du Pass'sports de l'eau</u>

Objectifs :

- Découvrir et pratiquer la compétition natation course en situation réelle.
- Permettre à chacun d'acquérir, selon son rythme, les compétences requises par une pratique de compétition, s'agissant de la maîtrise des éléments techniques et réglementaires de la discipline.
- Mesurer sa progression tout au long de la période de son parcours : une rubrique dédiée sera créée sur le site fédéral qui listera les réussites (toutes les courses du programme réalisées selon les règles FINA = pas de disqualification) après chaque compétition. A aucun moment, cette liste ne fera état de références chronométriques.

<u>Le Challenge Avenirs s'inscrit dans le parcours de l'Ecole de Natation Française et l'obtention du Pass'compétition.</u>

A compter de cette saison, le Pass'compétition est obtenu à la fin d'un parcours comprenant 9 épreuves.

PROJET

CHALLENGE ENF :

1. 25 m. Papillon
2. 25 m. Dos
3. 25 m. Brasse
4. 25 m. Crawl
5. 50 m. Papillon et Dos par 25
6. 50 m. Dos et Brasse par 25
7. 50 m. Brasse et Crawl par 25
8. 100 m. Nage libre
9. 100 m. 4 Nages

Pour obtenir le Pass'compétition, les nageurs devront réussir 5 épreuves sur les 9.

Le Pass'compétition sera attribué à l'issue du Challenge le 30 avril 2020.

CHALLENGE F.F.N. :

Seuls les nageurs détenteurs du Pass'compétition pourront participer aux plots 3 et 5 (200 m. Crawl, 100 m. Papillon et 400 m. Crawl).

REGLEMENT :

Les nageurs détenteurs du **Pass'sports de l'eau** pourront participer à ce Challenge.

Les nageurs titulaires du **Pass'compétition** peuvent également participer.

ORGANISATION :

Les nageurs titulaires du Pass'compétition peuvent participer à toutes les épreuves.
Les nageurs non titulaires du Pass'compétition ne peuvent pas participer aux plots 3 et 5.
Le sixième plot est réservé aux nageurs n'ayant pas encore obtenu leur Pass'compétition.
Les nageurs n'ayant pas le Pass'compétition nageront sur les premières séries.

PARTICIPATION :

Chaque nageur ne peut participer qu'à deux 25 m., deux 50 m. et un 100 m.

PROJET

PROGRAMME :

1er Plot	25 m. Papillon – 25 m. Dos – 25 m. Brasse – 25 m. Crawl 50 m. Papillon et Dos – 50 m. Dos et Brasse – 50 Brasse et Crawl 100 m. Crawl ou 4N ou Dos
2ème Plot	25 m. Papillon – 25 m. Dos – 25 m. Brasse – 25 m. Crawl 50 m. Papillon et Dos – 50 m. Dos et Brasse – 50 Brasse et Crawl 100 m. Crawl ou 4 Nages ou Brasse
3ème Plot	200 m. Crawl – 100 m. Papillon
4ème Plot	25 m. Papillon – 25 m. Dos – 25 m. Brasse – 25 m. Crawl 50 m. Papillon et Dos – 50 m. Dos et Brasse – 50 Brasse et Crawl 100m. crawl ou 4 Nages
5ème Plot	400 m. Crawl
6ème Plot	25 m. Papillon – 25 m. Dos – 25 m. Brasse – 25 m. Crawl 50 m. Papillon et Dos – 50 m. Dos et Brasse – 50 Brasse et Crawl 100 m. 4 Nages

RECOMPENSES :
Titulaires du Pass'compétition : Les 3 premiers sur 100 m., 200 m. et 400 m. seront récompensés.

Non titulaires du Pass'compétition : Les 3 premiers sur 100 m. seront récompensés.
A l'issue du challenge ENF, les nageurs ayant réussi leur Pass'compétition recevront le badge ENF.

- Filles : 10 ans / Filles : 9 ans / Filles : 8 ans et moins.
- Garçons : 11 ans / Garçons : 10 ans / Garçons : 9 ans et moins.

RESULTATS : Les résultats paraîtront sur le site du Comité.

OFFICIELS :

Les nageurs non titulaires du Pass'compétition seront évalués par un groupe d'évaluateurs ENF3 désignés en collaboration avec les officiels présents.
Ceux-ci pourront demander la « non réussite de l'épreuve. »

PROJET

DATES :

1er plot Dimanche 17 novembre 2019	SECTEUR 1	LONGJUMEAU – 14H
	SECTEUR 2	SAINT MICHEL – 14H
	SECTEUR 3	EVRY « JEAN TARIS » - 14H
	SECTEUR 4	EPINAY SOUS SENART – 14H
2ème plot Dimanche 15 décembre 2019	SECTEUR 1	LONGJUMEAU – 14H
	SECTEUR 2	MORSANG – 14H
	SECTEUR 3	GRIGNY – 14H
	SECTEUR 4	EPINAY SOUS SENART – 14H
3ème Plot Dimanche 19 janvier 2020	SECTEURS 1 et 3	VIRY-CHATILLON – 14H
	SECTEURS 2 et 4	LA NORVILLE – 14H
4ème Plot Dimanche 8 mars 2020	SECTEUR 1	LONGJUMEAU -14H
	SECTEUR 2	ETAMPES – 14H
	SECTEUR 3	RIS ORANGIS – 14H
	SECTEUR 4	EPINAY SOUS SENART -14H
5ème Plot Dimanche 22 mars 2020	SECTEURS 1 et 2	BRETIGNY – 14H
	SECTEURS 3 et 4	EVRY « AGORA » - 14H
6ème Plot Dimanche 3 mai 2020	SECTEUR 1 et 4	LONGJUMEAU – 14H
	SECTEUR 2 et 3	SAINTE GENEVIEVE DES BOIS – 14H

PROJET

PROGRAMME D'ANIMATION

PROGRAMME KID'SWIM

Rencontres réservées aux nageurs de 6/10 ans des écoles de Natation licenciés(es) FFN.

Une première rencontre départementale sera programmée durant le second trimestre de la saison 2018-2019 selon un format prédéfini identique à l'ensemble de la région.

Les épreuves de type interclubs proposées sous forme de relais s'appuieront sur des situations transdisciplinaires.

Les rencontres départementales ouvriront sur une qualification de la meilleure équipe (de club) du département pour une participation à une « Coupe régional ENF Kid'Swim » regroupant les huit clubs représentant chacun un des huit départements franciliens.

Une rencontre au niveau régional sera programmée sous le même format durant le troisième trimestre de la saison 2019-2020.

Le comité de l'Essonne propose aux clubs de mettre en place les épreuves éliminatoires à la date de leur choix avant mars 2020.

- Ces organisations doivent regroupés au moins 2 clubs.
- Chaque organisation fera l'objet d'une demande au moins un mois avant au comité de l'Essonne.
- Le comité de l'Essonne Sélectionnera la meilleure équipe pour les proposer à la ligue Ile de France pour la finale.

Vous trouverez ci-dessous le lien vers le document « Coupe ENF Kid'Swim » d'organisation et de déroulement de la rencontre.

http://iledefrance.ffnatation.fr/rsc/1592/fichiers/dossiers/5061.zip

Une prime de 125€ de récompense sera attribuée à chacun des clubs qualifiés participants.

PROJET

CALENDRIER DES PASS'SPORTS

01-déc-19	S1	LES ULIS	14H
26-janv-20	S1	LONGJUMEAU	14H
14-mars-20	S1	MASSY VILLAINE	15H
avril	S1	ORSAY	18H30
01-déc-19	S2	LA NORVILLE	14H
02-févr-20	S2	SAINTE GENEVIEVE	14H
22-mars-20	S2	SAINT MICHEL	14H
10-mai-20	S2	MORSANG	14H
17-nov-19	S3	GRIGNY	14H
01-déc-19	S3	VIRY CHATILLON	14H
02-févr-20	S3	GRIGNY	14H
29-mars-20	S3	VIRY CHATILLON	14H
10-mai-20	S3	VIRY CHATILLON	14H
01-déc-19	S4	DRAVEIL	14H
23-févr-20	S4	CORBEIL	14H
22-mars-20	S4	DRAVEIL	14H

PROJET

PROJET